

**JEUDI 22 MAI 2025**

## **DERRIÈRE LES ÉCRANS, DES AGENTS OUBLIÉS ! (DECLARATION LIMINAIRE COMMUNE GT OP/CO)**



Ce groupe de travail, bien que programmé à notre initiative, risque de ne pas répondre pleinement à nos attentes. En effet, l'analyse des documents de travail ne permet pas de cerner clairement votre vision à moyen terme du contrôle en OP/CO.

Certes, un état des lieux était indispensable, et vous avez fidèlement présenté les missions et l'organisation prévues pour les bureaux. Cependant, la transition de la théorie vers la pratique ne peut s'envisager sans prendre en compte la réalité des services : **la charge de travail par rapport aux effectifs, l'absence récurrente de fiches de poste, l'inaccessibilité des DAI, la quête de sens au travail, ainsi que la dynamique de groupe.**

Aujourd'hui, nous sommes invités à discuter de modernisation, d'encadrement, d'harmonisation, de réformes. Mais derrière ces mots, que voyons-nous réellement ? Une ambition affichée de simplification et d'efficacité, certes, mais surtout une réalité bien plus amère : celle d'une centralisation technocratique, froide, et déconnectée du terrain.

Derrière les grandes promesses de progrès se cache une mécanique bien huilée : piloter à distance, imposer des réformes verticales, ignorer superbement ceux qui devront les appliquer. **Les agents de la douane, pourtant en première ligne, sont relégués au rang de simples spectateurs.** Le dialogue social se résume trop souvent à une formalité. La concertation ? Un décor.

Attention, nous ne sommes pas opposés au progrès, car Oui, le monde évolue, et la douane doit s'adapter. Mais moderniser ne peut pas signifier dégrader ni broyer. **Aujourd'hui, les services OP/CO sont exsangues.** Sous-effectifs chroniques, surcharge de travail, transferts de charges incontrôlés : un agent de constatation se voit confier des tâches relevant d'un contrôleur, voire d'un inspecteur.

Est-ce bien logique ? Où sont les fiches de poste ? Où sont les DAI ? Et, où est la justice en confiant ces tâches à des cadres C ? *Vous en faites des vérificateurs low cost...*

Ensuite, vous abordez l'architecture future des bureaux, mais sans jamais répondre clairement : **quelle est la vision de l'administration pour ces services ?** Un back-office automatisé, déshumanisé, piloté à distance ? Ou bien un service public incarné, proche du terrain, au contact des opérateurs économiques, garant de la mission de contrôle et de la protection de nos concitoyens ? **Ce choix est fondamental. Il engage notre modèle de société.** Or, nous ne comprenons pas quelle sera la stratégie entre PGP, ex-ante et ex-post ? Et au-delà, l'implication des services CI, Viti, Fiscalité et tabacs.

Côté rémunération : où sont la revalorisation du métier, la reconnaissance professionnelle et le déroulé de carrière ? Où sont les moyens à la hauteur des ambitions ? Où est la formation digne de ce nom ? Les mots ne suffisent plus : il faut des actes.

Pendant que l'on rêve d'algorithmes, les agents manquent de moyens. Certains attendent encore d'être dotés d'une tenue adaptée à leur mission de contrôle. Et, pourquoi une indemnité d'entretien pour les agents de la Surveillance, somme toute légitime, et le silence pour les personnels des bureaux, eux aussi exposés et mobilisés sur le terrain ? Cette inégalité de traitement n'est plus tolérable.



**JEUDI 22 MAI 2025**

## **DERRIÈRE LES ÉCRANS, DES AGENTS OUBLIÉS ! (DECLARATION LIMINAIRE COMMUNE GT OP/CO)**



**Nous demandons un état des lieux complet, un accord de méthode clair, et une implication réelle des agents dans la conduite de ces réformes.** Sans cela, ce n'est pas une modernisation, mais une régression maquillée.

Nous ne voulons pas d'un ersatz numérique de la douane, téléguidé depuis des bureaux climatisés. Nous défendons une douane humaine, experte, enracinée dans le réel, souveraine.

Par ailleurs, vous soulevez également l'aspect sécuritaire qui, à nos yeux, est tout aussi essentiel qu'en Surveillance. Pourtant, le temps passe et les mesures tardent à être mises en œuvre. **Le développement du système Wary me est nécessaire, mais avec quel calendrier et quels équipements ?** En amont, la doctrine doit établir une règle stricte : la présence minimale de deux agents pour effectuer un contrôle en dehors du service. À défaut, celui-ci devra être reporté, voire annulé.

Enfin, nous souhaitons exprimer nos réserves quant à votre volonté de transférer aux DI la responsabilité des horaires d'ouverture des bureaux. Quelle est votre ambition à ce sujet ? Quel cadre minimal comptez-vous définir, et quelles garanties adjacentes prévoyez-vous ?

Alors oui, modernisons. Mais pas contre les agents. Avec eux. Pour eux. Et pour un service public digne de ce nom. La douane de demain ne se construira pas sans ses agents. Sans reconnaissance, sans protection, sans écoute, il n'y aura ni efficacité, ni sécurité, ni service public.

